



Agents de la Ville de Paris : En grève et en lutte le mardi 23 juin 2026 !

Le comité des syndicats CGT de la Ville de Paris a déposé un préavis de grève pour le mardi 23 juin 2026 « journée internationale de la fonction publique » s'inscrivant dans une semaine d'action de la fédération CGT des services publics du 22 au 26 juin 2026.

La situation des agents du service public et des retraités ne cesse de se dégrader. Baisse des pensions, augmentation de la précarité, inégalités de plus en plus aigües, les politiques d'alternances de la gauche et de la droite du Capital nous conduisent systématiquement au déclin, aux dégradations de nos conditions de travail et au démantèlement des services publics !

Ces forces politiques participent depuis les accords du Conseil National de la Résistance, aux politiques qui appauvrissent les plus faibles par la destruction méthodique du secteur primaire, du secteur secondaire et aujourd'hui des services publics.

À Paris, comme ailleurs, depuis des années, les collectivités territoriales ont été fragilisées par les réformes des retraites, de la sécurité sociale, de la loi de transformation de la fonction publique... ainsi que par toutes les politiques d'austérité qui ont réduit leurs moyens d'action, jusqu'au vote du PLFFS 2026 voté à l'assemblée nationale du PS à la Macronie !

La classe ouvrière ne doit plus se laisser dépouiller socialement par tous ces pourfendeurs de nos conquies sociaux arrachés dans la lutte et dans la résistance.

Les syndicats CGT du Comité de la Ville de Paris revendiquent

- Le plein emploi au statut à la Ville de Paris pour renforcer un service public de qualité et notre caisse de retraite la CNRACL, avec l'arrêt immédiat de la précarisation comme mode de recrutement ;
- L'augmentation des salaires par la valeur du point d'indice portée à 6,5 euros ;
- L'amélioration de toutes les grilles indiciaires spécifiques et l'augmentation indemnitaire de 400€ pour tous les agents de la collectivité ;
- La prolongation des ratios promu/promouvable à 100% pour les catégories C et B et son extension à la catégorie A ;
- Retraite à taux plein à 60 ans maximum pour tous, 55 ans pour la catégorie active et 50 ans pour la catégorie insalubre avec bonifications pour ces deux catégories, après 37,5 années de cotisations, pour un montant garanti de 75% du traitement budgétaire calculé sur l'indice des 6 derniers mois d'activité. Le financement de la retraite doit impérativement rester basé sur la solidarité et sur le système de la répartition ;
- Un véritable plan de déprécarisation à la Ville de Paris ;
- L'arrêt de toutes les coupes budgétaires de fonctionnement, des suppressions de postes et des privatisations à la Ville de Paris ;
- Le maintien de l'APS annuelle pour les agents de la Ville de Paris, décorrélié de la santé ;
- Le maintien à 100% de la rémunération pour les agents en Congés Maladie.

Rassemblons-nous massivement :

Le mardi 23 juin 2026 de 12h30 à 14h30, place de l'Hôtel de Ville.

C'est le moment de faire entendre notre colère, nos revendications nationales, comme nos revendications locales, notre détermination face à l'exécutif parisien, afin d'améliorer la situation de l'ensemble des personnels de la Ville de Paris...

